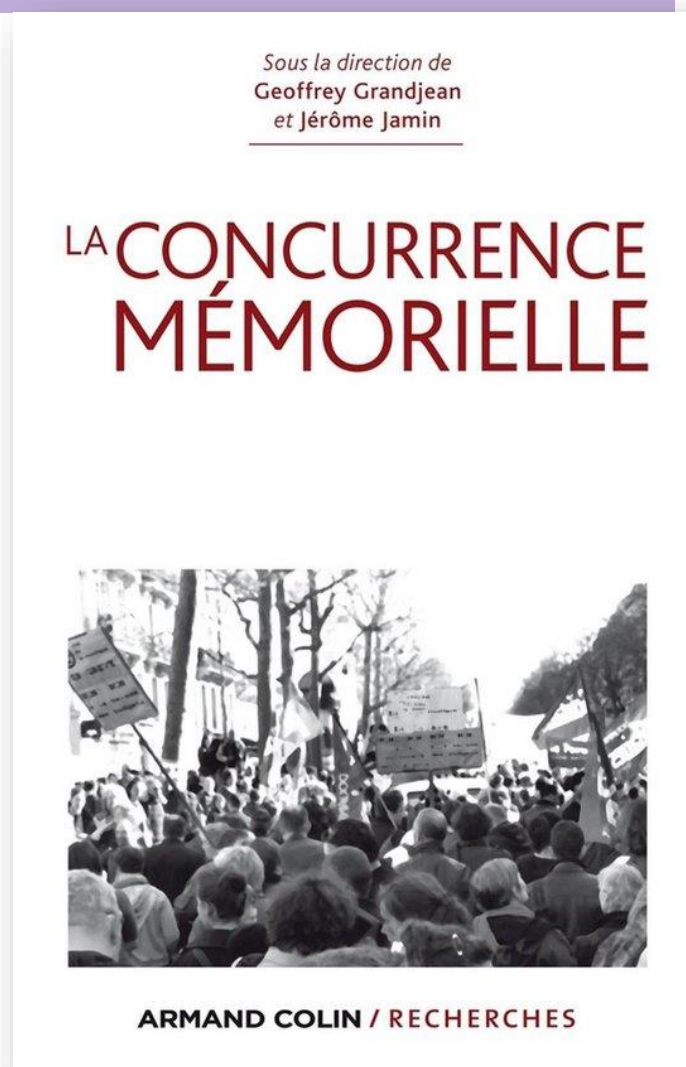
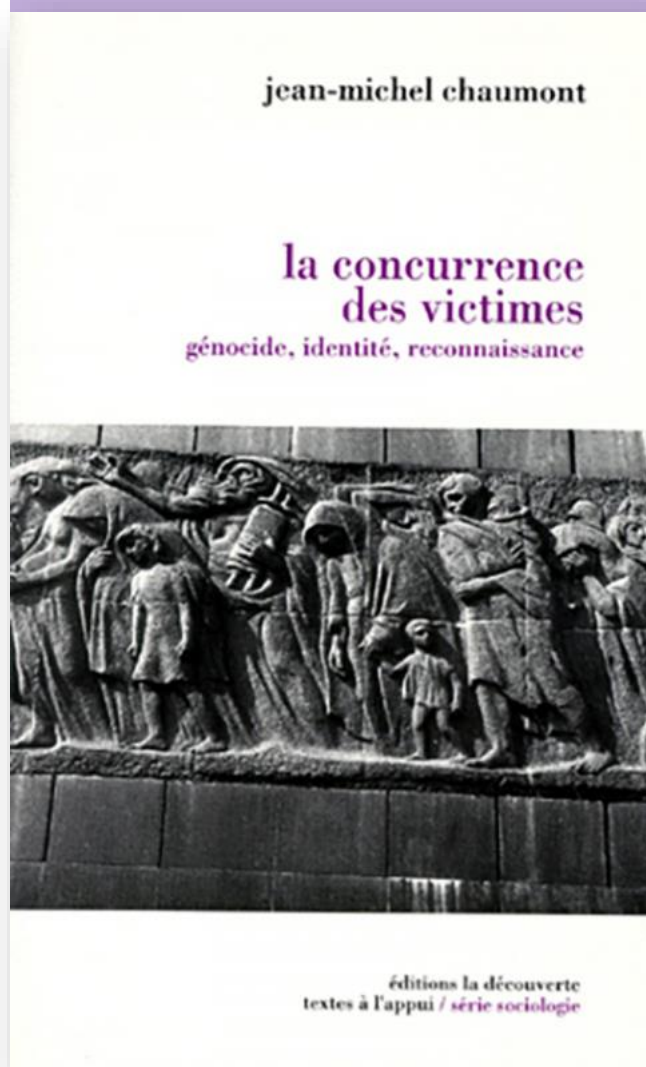


Les lois mémorielles

Partie I – Le présent au passé composé

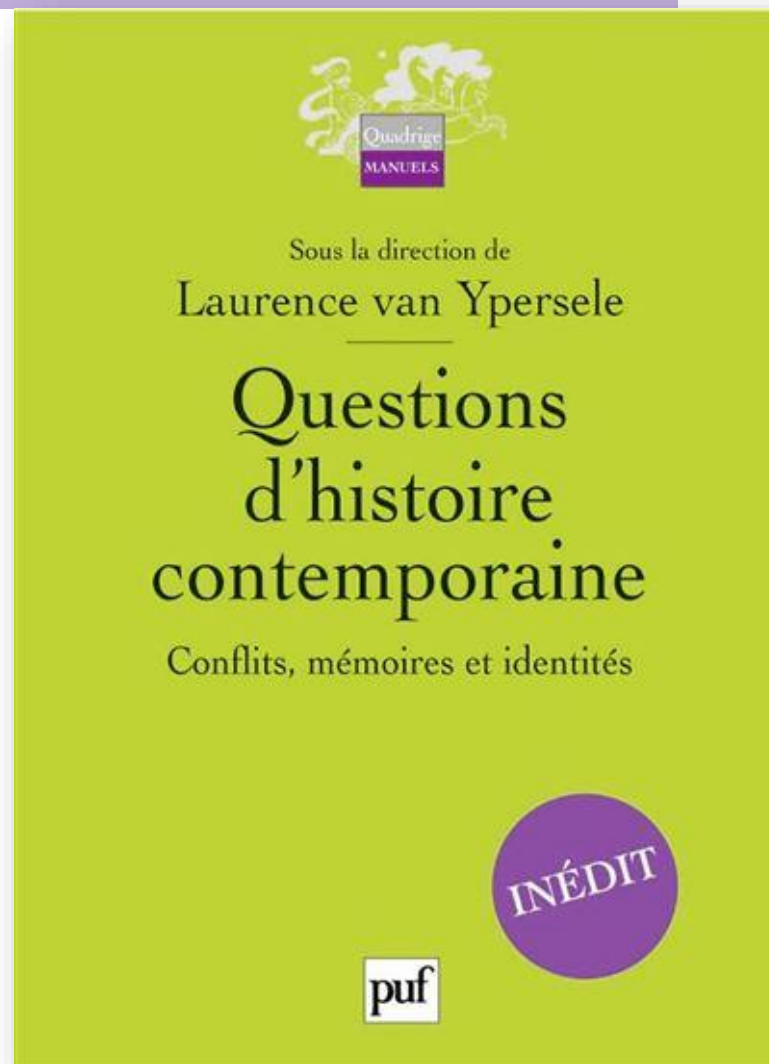
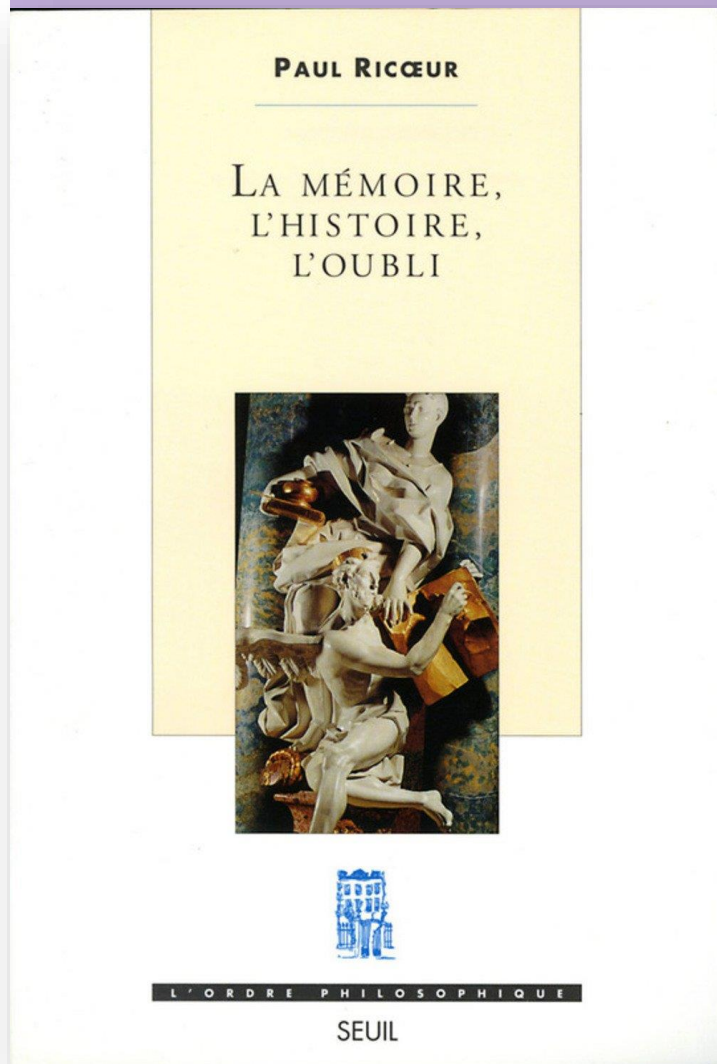
Les dynamiques concurrentielles



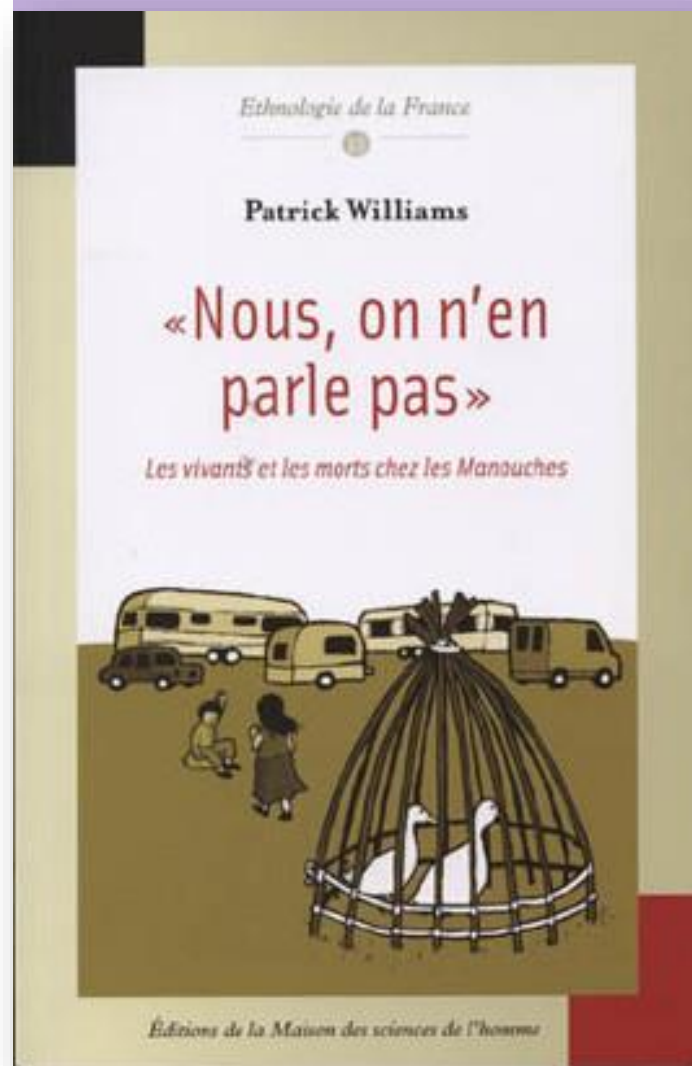
Le monopole de certains instruments mémoriels



L'histoire en tension



L'oubli dans la recomposition du passé

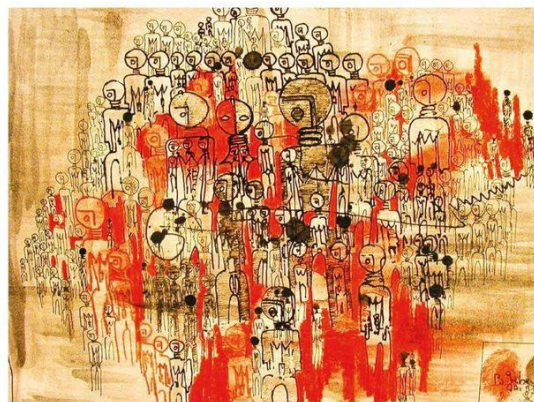


La réparation de l'histoire

ANTOINE GARAPON

PEUT-ON RÉPARER L'HISTOIRE ?

COLONISATION, ESCLAVAGE, SHOAH



BERTRAND TILLIER

LA DISGRÂCE DES STATUES

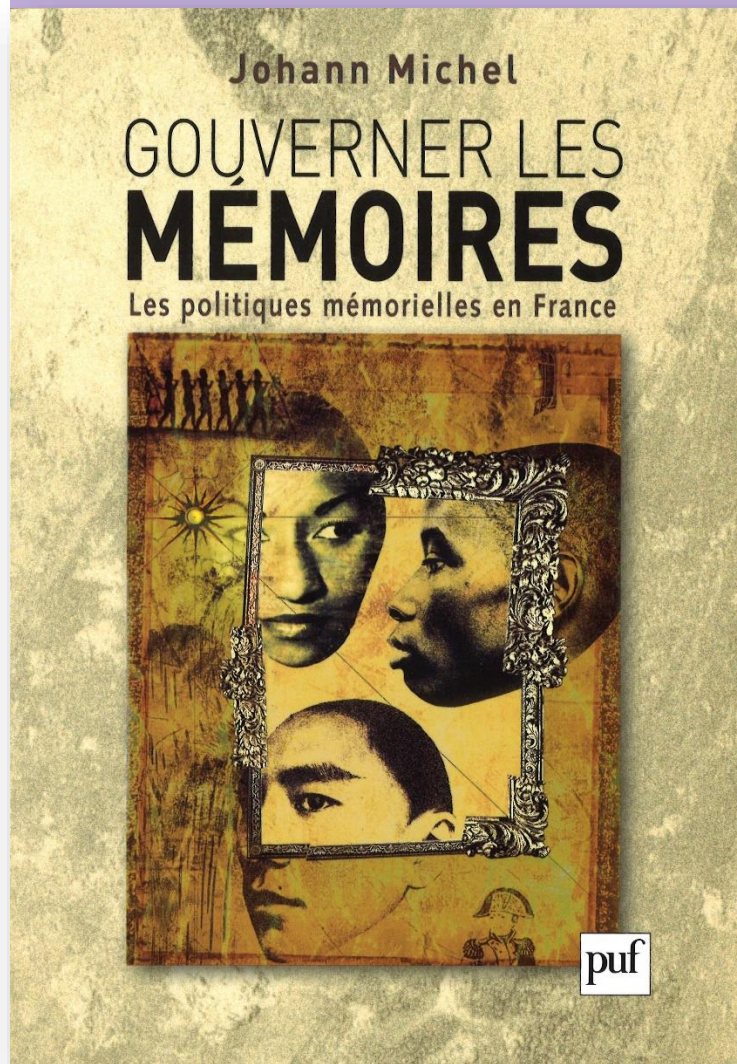
ESSAI SUR LES CONFLITS DE MÉMOIRE,
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
À BLACK LIVES MATTER



PAYOT

Partie II – Les mémoires officielles et les contraintes juridiques

Les politiques mémorielles

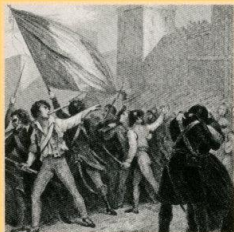
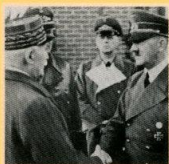


Les degrés différenciés de contrainte

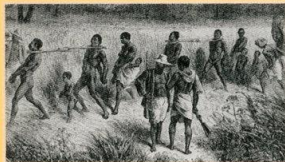
Sous la direction de
Pascal Blanchard
et *Isabelle Veyrat-Masson*

Les guerres de mémoires

La France et son histoire



Préface de
Benjamin Stora



La Découverte / Poche

Parlement[s] Revue d'histoire politique

Les lois mémorielles en Europe



Dossier coordonné par Sébastien LEDOUX

2020 [hors-série n° 15]



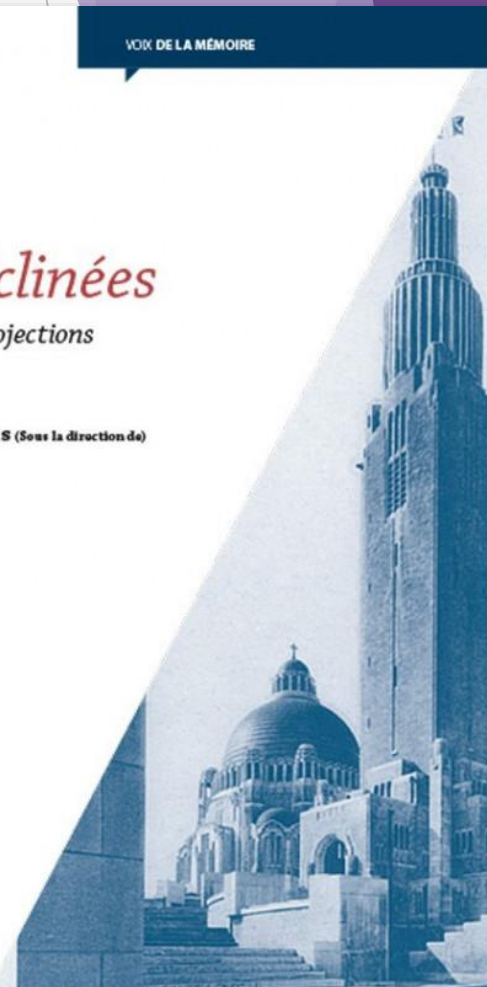
VOIX DE LA MÉMOIRE

Mémoires déclinées

Représentations, actions, projections

Geoffrey Grandjean,
Gaëlle Henrard et Julien Paulus (Sous la direction de)

TERRITOIRES
DE LA MÉMOIRE



Partie III – La répression du négationnisme

La loi du 23 mars 1995

	<i>Limitation liberté d' expression</i>	
	<i>Justifiée</i>	<i>Non justifiée</i>
<i>Droit</i>	<ul style="list-style-type: none">• Eerdekens et Mayeur (PS)• Cheron (Agalev/Ecolo)• Centre pour l' égalité des chances et la lutte contre le racisme	<ul style="list-style-type: none">• Landuyt (SP)
<i>Histoire</i>	<ul style="list-style-type: none">• Stengers et Duquesne (PRL)	<ul style="list-style-type: none">• De Clerck et Vandeurzen (CVP)• Coveliers et Verwilghen (VLD)• Grimberghs (PSC)• Annemans, Dillen et Laeremans (Vlaams Blok)• Stengers et Rigaux (Experts)

La loi du 23 mars 1995

		<i>Limitation liberté d' expression</i>		<i>Consensus car :</i> <ul style="list-style-type: none">- Interprétation restrictive- « Grossièrement »
		<i>Justifiée</i>	<i>Non justifiée</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Eerdekens et Mayeur (PS)• De Clerck et Vandeurzen (CVP)• Coveliers et Verwilghen (VLD)• Landuyt (SP)• Stengers et Duquesne (PRL)	<ul style="list-style-type: none">• Grimberghs (PSC)• Cheron (Agalev/Ecolo)• Centre pour l' égalité des chances et la lutte contre le racisme• Stengers et Rigaux (Experts)• Cour d' arbitrage			
<i>Droit</i>				
<i>Histoire</i>			<ul style="list-style-type: none">• Annemans, Dillen et Laeremans (Vlaams Blok)	

Les tentatives d'élargissement

		<i>Limitation liberté d' expression</i>	
		<i>Justifiée</i>	<i>Non justifiée</i>
<i>Droit</i>		<ul style="list-style-type: none"> • Lambert 	<ul style="list-style-type: none"> • Borginon et Coveliers (open VLD)
	<i>Ethique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Roelants Du Vivier et Defraigne (MR) • Plate-forme associative (MRAX) • Delruelle et Raxhon (experts) • Koksal 	<ul style="list-style-type: none"> • Dubuisson (Expert) • Cheron et Gerkens (ECOLO)
<i>Histoire</i>			<ul style="list-style-type: none"> • Gotovitch (Expert)
	<i>Diplomatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Vandenberghe (CD&V) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mahoux (PS) • Schoofs et Laeremans (Vlaams Belang) • Nyssens (CdH) • Pelhivan (SP.a)
			<ul style="list-style-type: none"> • Lagrou (Expert)

Partie IV – L'évaluation des politiques mémorielles

Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc A quand une politique contre le racisme qui s'adresse aussi aux adultes ?

La première ministre a présenté le 31 janvier un « plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine », élaboré par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT. En entreprenant de nommer et de mesurer ces comportements discriminatoires, de sanctionner leurs auteurs, d'accompagner les victimes, mais aussi et surtout de nous éduquer tous, le gouvernement ajoute sa pierre à un édifice vieux de cinquante ans au moins. On peut se réjouir de ce volontarisme, et saluer l'inauguration prochaine d'un musée-mémorial dédié aux Tsiganes persécutés et internés durant la seconde guerre mondiale sur le site du camp de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). Cette reconnaissance est depuis longtemps attendue par les victimes et leurs descendants.

Mais si tout acte de réparation et toute condamnation de l'exclusion sont bons à prendre, on peut s'interroger sur les effets qui peuvent être attendus des actions envisagées. La première mesure proposée est « d'organiser une visite d'histoire ou de mémoire liée au racisme, à l'antisémitisme ou l'antitziganisme pour chaque élève durant sa scolarité ». Nous serons ravis, en tant que mères, qu'on y conduise nos enfants. Mais nous sommes étonnées, en tant que sociologues spécialistes de ces dispositifs mémoriels en France et ailleurs, que le gouvernement – comme tous ceux qui l'ont précédé – s'interroge si peu sur leur efficacité. Peut-on vraiment prévenir les comportements discriminatoires en renforçant « l'attachement de chaque enfant au récit historique » et en transmettant « une mémoire collective » ?

Les deux sociologues expriment leurs doutes sur l'efficacité des mesures centrales du plan gouvernemental contre les discriminations liées à l'origine, car elles se fondent trop sur l'émotion et concernent principalement les scolaires

C'est oublier, d'abord, qu'il n'existe rien de semblable à un « récit historique » que nous aurions tous en commun. L'histoire apprise à l'école s'oublie vite : un chapitre en chasse un autre. Cette histoire, qui mêle savoir scientifique et valeurs, laisse des traces confuses, que peuvent contredire ou recouvrir les souvenirs partagés en famille et les autres « mémoires collectives », toujours plurielles. Un récit historique est notamment interprété en regard des hiérarchies et inégalités sociales. Les récits que véhiculent écoles et mémoriaux sont donc d'autant plus faibles que ceux qui les transmettent – comme les enseignants – sont peu valorisés par les grilles salariales ou les normes sociales.

Le plan recommandait une autre fausse évidence, selon laquelle le rapport à l'histoire influence les comportements. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNDH) a été chargée de veiller à l'application de ce plan. Or, chaque année, des collègues sociologues mènent, dans ce cadre, une enquête intitulée « Baromètre racisme » auprès d'un échantillon représentatif de la population. Il est demandé aux individus s'ils pensent qu'on parle « pas assez », « ce qu'il faut » ou « trop » de la mémoire de la Shoah, de l'extermination des Tsiganes et des Roms pendant la seconde guerre mondiale, ou de la traite négrière.

Les résultats de l'étude de 2022 auraient dû davantage faire réfléchir les

acteurs politiques. Certes, les Français qui pensent que l'on parle « trop » de l'extermination des Tsiganes sont plus propices à partager les préjugés racistes à leur égard. Mais beaucoup de ceux qui considèrent que l'on n'en parle « pas assez » n'en adhèrent pas moins à trois stéréotypes courants : 66 % d'entre eux considèrent que les « Roms sont un peuple nonade », 50 % qu'ils « exploitent très souvent les enfants » et 36 % qu'ils « vivent essentiellement de vols et de trafics ». L'attitude à l'égard des mesures mémorielles n'est donc pas toujours nettement corrélée aux préjugés.

C'est la capacité de ces actions à forger durablement des comportements de to-

lérance qui doit être interrogée. Les rares évaluations scientifiques qui ont été réalisées invitent sur ce point à la prudence. Elles montrent que les visites de mémoriaux et les enseignements spécifiques ont des effets disparates, parfois contradictoires. Ils peuvent améliorer les connaissances mais pas le désir de traiter l'autre en égal, ou encore renforcer le refus du racisme mais diminuer la tolérance religieuse. Enfin, ils n'agissent pas de la même manière sur tous les élèves.

Repli sur des convictions hostiles

Le choix de l'émotion qui est souvent fait suscite, c'est vrai, l'identification à la victime représentée. Mais cette empathie n'a qu'un temps et peut ne pas être généralisée à l'ensemble du groupe discriminé. Les dispositifs émouvants peuvent même avoir des effets pervers puisqu'en singularisant l'histoire racontée ils ne permettent plus de voir le caractère systématique des discriminations. Ils peuvent aussi susciter, cela a été montré dans d'autres pays, le repli sur des convictions hostiles, ou une indifférence et un fatalisme à l'égard d'un « racisme sans racistes », selon l'expression du sociologue Eduardo Bonilla-Silva.

La recherche scientifique montre en outre qu'il est temps de s'interroger sur les publics cibles de ces politiques. On se félicite que le plan entende « sensibiliser » ces relais actifs des préjugés

raciaux que sont les recruteurs et les agents immobiliers.

Mais ceux qu'il s'agit d'éduquer – dans le cadre des écoles, du service national universel ou de la pratique sportive ciblés par les mesures –, ce sont d'abord les « jeunes ». Or l'enquête de la CNDH a montré que ceux-ci étaient souvent déjà moins enclins à discriminer, alors que les plus âgés tendaient à être porteurs des préjugés les plus vifs. A quand une politique qui s'adresse à nos aînés ?

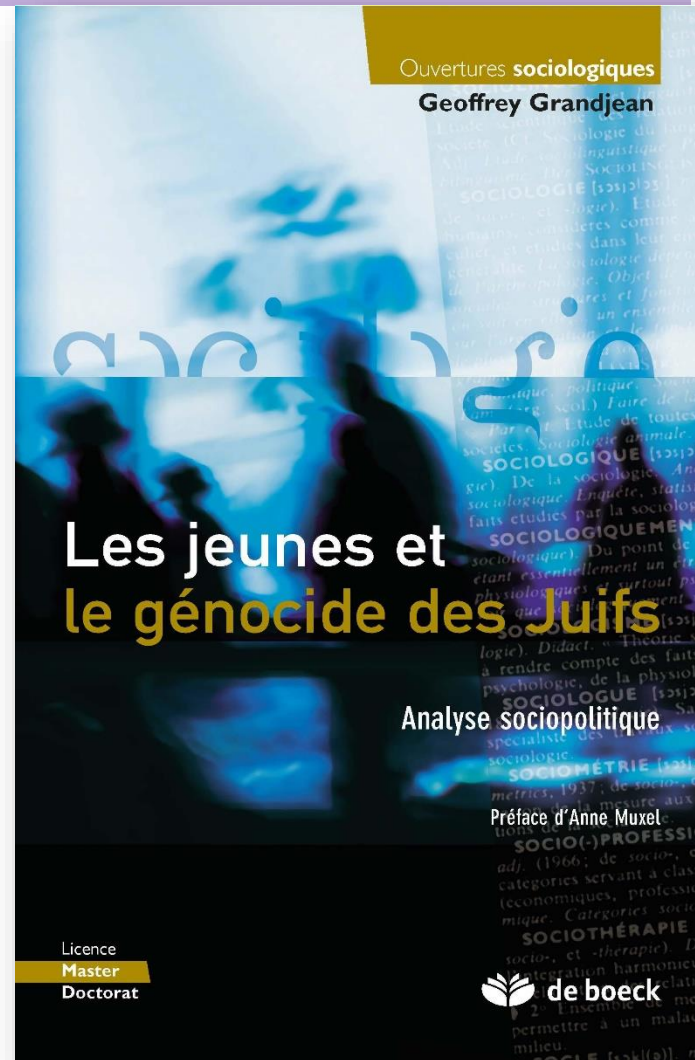
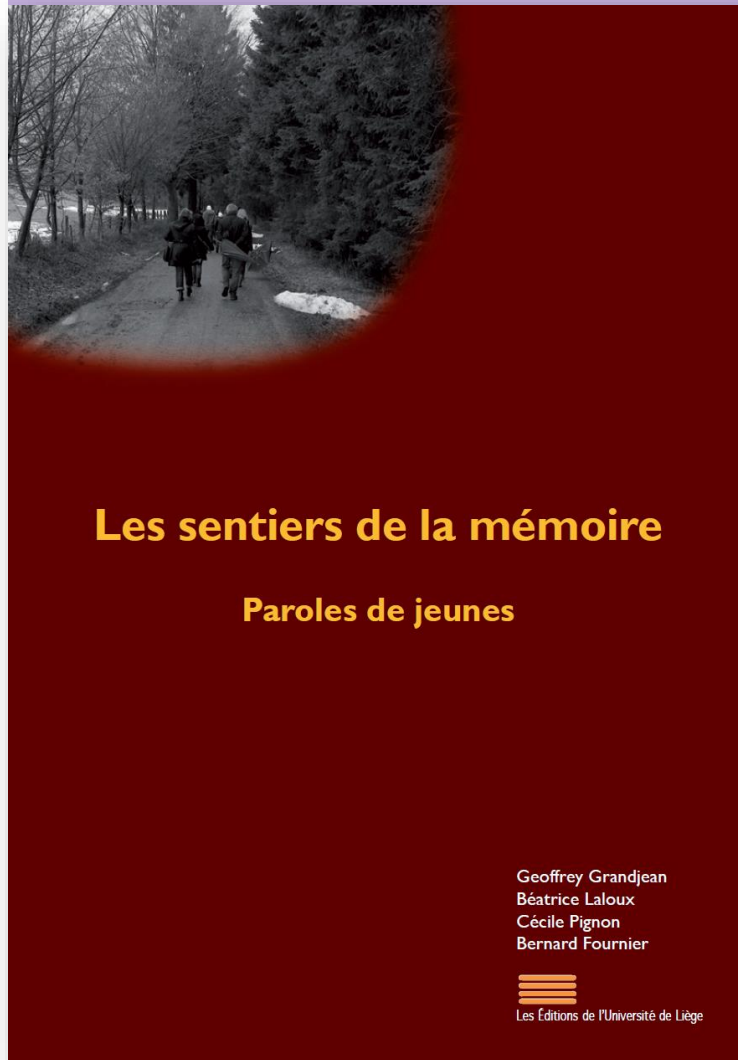
Nous invitons donc les pouvoirs publics à étudier concrètement l'impact des dispositifs qui prennent la « mémoire » comme outil. Saisir leurs limites est le seul moyen d'en améliorer les effets. Trente-cinq associations et institutions (qui travaillent avec des chercheurs) ont été consultées, c'est heureux, mais insuffisantes.

Les gouvernements doivent cesser de reconduire les mêmes logiques, et tenir davantage compte des savoirs des sciences sociales. La mémoire n'est pas qu'une question d'histoire, elle doit être pensée au présent, loin des fausses évidences sur ce qu'elle peut, ou doit, faire. ■

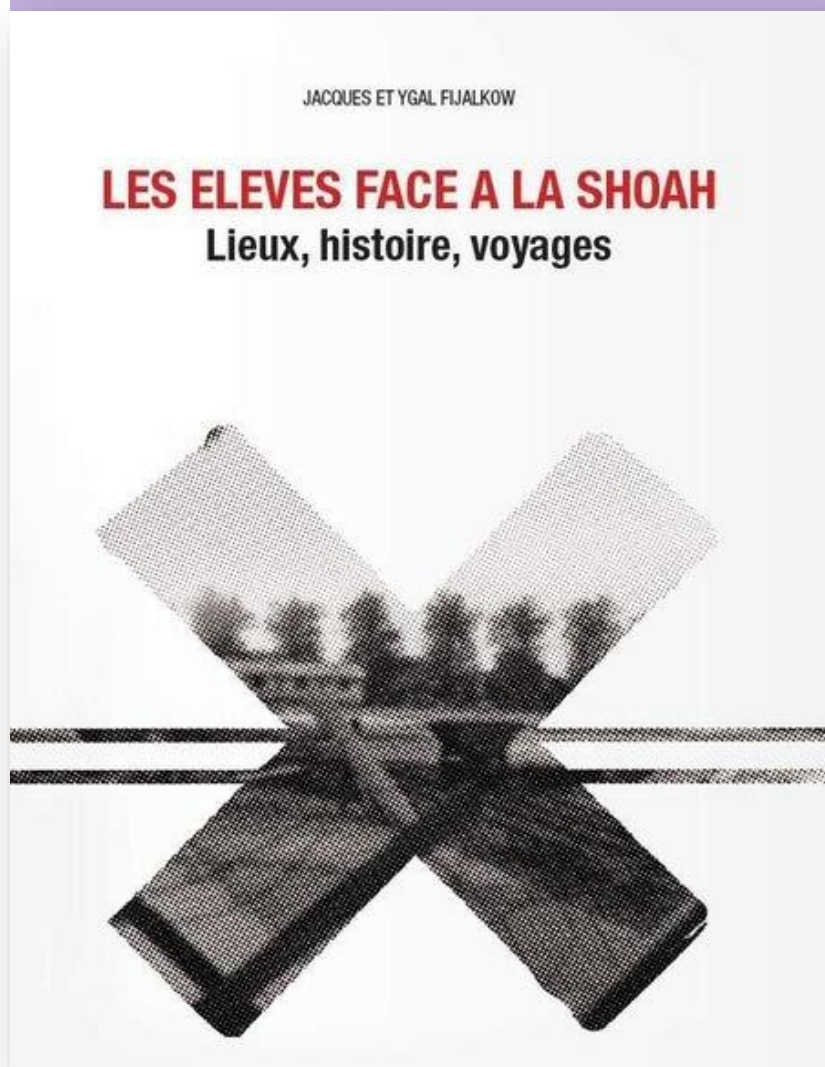
Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc sont sociologues et politistes, directrices de recherche CNRS à Sciences Po Paris. Elles sont les auteures d'*À qui servent les politiques de mémoire ?* (Presses de Sciences Po, 2017) et ont dirigé « La Mémoire collective en question(s) » (PUF, 304 p., 25€)

IL N'EXISTE RIEN DE SEMBLABLE À UN « RÉCIT HISTORIQUE » QUE NOUS AURIONS TOUS EN COMMUN. L'HISTOIRE APPRISSE À L'ÉCOLE S'OUBLIE VITE

La déception des jeunes



Les temporalités mémorielles



TÉMOIGNER
Entre Histoire et Mémoire

GETUIGEN
Tussen Geschiedenis en Herinnering

DOSSIER

Voyages mémoriels
Herinneringsreizen



REVUE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA FONDATION AUSCHWITZ
MULTIDISCIPLINAIR TIJDSCHRIFT VAN DE STICHTING AUSCHWITZ

n°116 / Septembre 2013

Éditions du Centre d'Études et de Documentation
Mémoire d'Auschwitz (Bruxelles) et Éditions Kimé (Paris)
Uitgaven van het Studie en Documentatiecentrum
Auschwitz in Gedachtenis (Brussel) en Éditions Kimé (Parijs)

ÉDITIONS
KIMÉ

Les discours émotionnels

Mots et fréquence							
Choquant	44	Famine	8	Conditions	4	Chariot	2
Photo	27	Cachot	7	Gorge	4	Gore	2
Cheveux	18	Four	7	Cruauté	3	Cendre	1
Latrine	18	Yeux	7	Docteur	3	Frappant	1
Lit	18	Impressionnant	6	Objet	3	Gamelle	1
Chambre à gaz	16	Sourire	6	Pancarte	3	Graisse	1
Mur	16	Taille	6	Pendre	3	Lunette	1
Mort	14	Barbelé	5	Tristesse	3	Pauvreté	1
Chaussure	12	Expérience	5	Valise	3	Savon	1
Dégoût	11	Rail	5	Vitrine	3	Zyklon B	1
Marquer	10	Trash	5	Wagon	3		
Griffes	9	Bâton	4	Arbeit Macht Frei	2		

Partie v – Les mémoires collectives et les réseaux sociaux

Le visage lissé de l'extrême droite

Thaïs d'ESCUFON, *7 MENSONGES sur la COLONISATION et comment y répondre*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=9SPHLQUvDPI> (consultée le 6 mars 2023).

Le négationnisme et le racisme d'un « historien ethno-différentialiste »

VA Plus, *Le meilleur de Bernard Lugan*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=k76tFmyg5m8&t=73s> (consultée le 6 mars 2023).

Le négationnisme et le rap

LICRA, Compilation des paroles antisémites/complotistes/faisant l'apologie du nazisme de Freeze Corleone, disponible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/i/status/1306176672111243264> (consultée le 6 mars 2023).

L'interprétation de l'histoire selon Éric Zemmour

Eric Zemmour, Tweet : « Le mouvement fasciste naît à gauche, Mussolini appartenait au parti socialiste. Le parti nazi est aussi de gauche. #Facealinfo », disponible à l'adresse suivante : https://twitter.com/ZemmourEric/status/1407601678136774658?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1407601678136774658%7Ctwgr%5Ef4f19f47c0ad9095226de9bf0e0184300dacf8e1%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Ffactuel.afp.com%2Fhttp253A252F252Fdoc.afp.com252F9D62N3-1 (consultée le 6 mars 2023).

Le néocolonialisme

TRED, L'argument béton de J. ROCHEDY si un AFRICAIN vous demande des excuses, disponible à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=zW0vF_y_XT4 (consultée le 6 mars 2023).

L'actualité de la mémoire collective

